

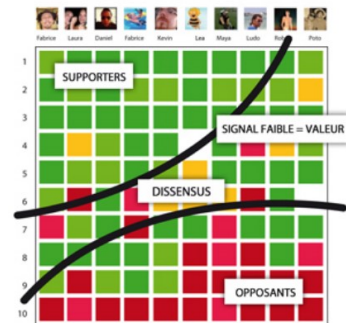
MONTIGNY-LES -CORMEILLES (95)
Elaboration d'un Agenda 21 local pour la commune de Montigny-lès-Cormeilles

Maitre d’Ouvrage : Ville de Montigny-lès-Cormeilles
AMO Territoire Durable : Vizea

- Territoire :
- Communauté d’Agglomération du Val Parisis
 - Département du Val d’Oise
 - 21 000 habitants
 - 31 % de logements sociaux

Durée de la mission : 14 mois

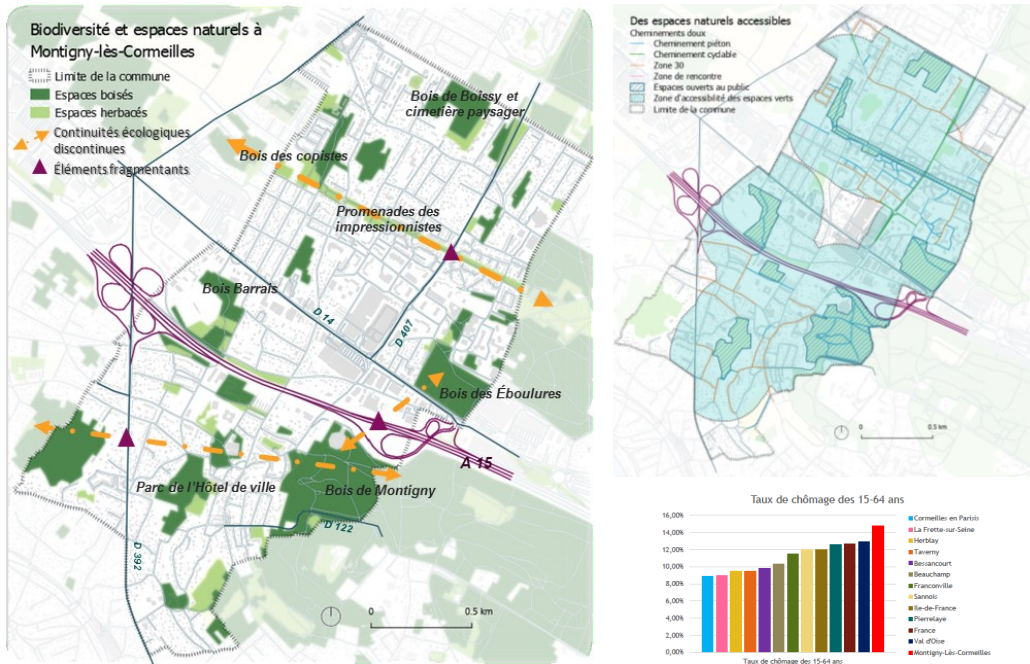
- Éléments clés de la mission :
- Réalisation d’un diagnostic partagé du territoire
 - o Plan de communication et de concertation
 - o Terrain
 - o Cartographies SIG
 - Définition d’une stratégie territoriale
 - o Orientations et axes de travail hiérarchisés
 - Elaboration d’un plan d’actions sur 5 ans et suivi évaluation
 - o Fiches actions phasées dans le temps
 - o Démarche de suivi évaluation clef en main - formation des services
 - Animation d’une démarche concertée et co-construite :
 - o Entretiens semi-directifs acteurs clefs et partenaires
 - o Ateliers de travail avec les élus et les services techniques
 - o Concertation citoyenne (réunions et atelier de co-construction)
- Plateforme en ligne de participation citoyenne ColorInsight



Outil participatif de recueil des opinions en ligne – Color’Insight, à destination du public



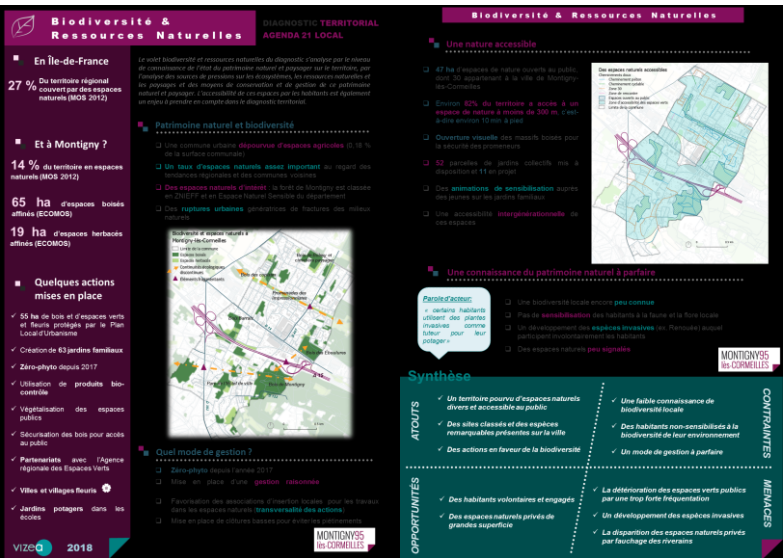
Animation d’un atelier de travail avec les élus « Prospective et environnement stratégique », à partir de titres de journaux fictifs



La commune de Montigny-lès-Cormeilles est bien engagée en faveur du développement durable. Cet engagement se traduit à travers toute une série d’actions, de l’aménagement de pistes cyclables et voies pédestres à la politique « 0 Phyto », en passant par la transformation de l’usine et friche industrielle La Source en espace vert accessible à tous. Les nombreuses initiatives menées par la mairie de Montigny-lès-Cormeilles ont aussi permis la création de jardins familiaux qui mêlent cohésion sociale et sensibilisation à l’environnement.

Tout l’enjeu de la mission effectuée par Vizea est d’insuffler une vision du Développement Durable qui soit systématiquement considérée dans les décisions municipales et qui s’inscrive dans la stratégie de territoire de la ville. Pour cela, le diagnostic et la vision d’un Montigny-lès-Cormeilles plus durable doivent être partagés avec les habitants et les services de la ville, dans le cadre d’une concertation tantôt participative, tantôt implicative, mais toujours mobilisatrice.

Par ailleurs la commune de Montigny-lès-Cormeilles s’inscrit au centre d’un territoire plus large, la Communauté d’Agglomération du Val Parisis, qui contribue à son fonctionnement et dynamisme, avec notamment le transfert de compétences concernant l’assainissement ou les lignes de Transilien et RER qui permettent de connecter les territoires de l’agglomération entre eux ainsi qu’avec les grands espaces urbains proches. L’Agenda21 est ainsi pensé en cohérence avec cet environnement et le contexte supra-communal, et sera construit avec les villes partenaires de l’Agglomération. Le rôle de tous les territoires est central pour la mise en œuvre du développement durable.



Exemple d’une fiche thématique du Diagnostic de l’Agenda 21